

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

#### CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'artisanat, CHARGUIA II, 2080 Tunis

La société **CELLCOM** publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 :

INDICATEURS (En MTND)	DU 01/01/2020	DU 01/01/2019	DU 01/01/2019
	AU 31/03/2020	AU 31/03/2019	AU 31/12/2019 *
Total des revenus (hors taxes)	5.5 MD	5.4 MD	39 MD
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	4.6 MD	4.6 MD	32.3 MD
Charges financières	0.5 MD	0.6 MD	1.7 MD
Produits financiers	-	-	0.03 MD
Trésorerie nette	1 MD	(3.4) MD	(1.5 MD)
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	90	78	90
Nombre de points de vente	32	39	32
Masse salariale	0.6 MD	1 MD	2.8 MD
Effectif moyen	80	88	77

\*Les Chiffres au 31/12/2019 sont en cours d'audit.

#### Faits Marquants et perspectives :

◆ A la suite des mesures de confinement, décidées par le Gouvernement Tunisien, en vue de limiter la propagation du virus, l'activité de la société « Cellcom SA » a été impactée à travers :

- La suspension de l'activité commerciale classique à la suite de la fermeture provisoire des points de vente des revendeurs engendrant une baisse du chiffre d'affaires et une difficulté de recouvrement des créances ;
- Ralentissement provisoire des approvisionnements en provenance de l'étranger.

Cette situation crée une tension sur la trésorerie et par conséquent appelle le management à une gestion plus stricte des ressources disponibles.

Par ailleurs, le management étudie les mesures d'accompagnement gouvernementales : la flexibilité fiscale et le rééchelonnement des dettes bancaires.

Bien que la société ne puisse actuellement estimer l'incidence financière de l'évolution de la situation liée à la propagation du COVID-19, elle estime pouvoir récupérer la baisse enregistrée au niveau des ventes lors du deuxième semestre en tenant compte de la saisonnalité de l'activité. La société bénéficie également du support de la société mère pour surmonter les difficultés rencontrées.

◆ Stratégie de développement du e-commerce ;



- ◆ Nouveau canal de distribution « TELE ACHAT » avec  ;
- ◆ Lancement de nouveaux produits haut de gamme Infinix ;

- ◆ Export zone du Sahel Afrique : une première opération a été réalisée au Niger avec le premier distributeur dans le pays à savoir la SNTT. Une seconde commande est en cours en attendant la fin de la restriction des vols.

Aussi, la prospection au Burkina Fasso a aboutie à une commande avec SEKOU TELECOM, le premier distributeur à Ouagadougou.

### **Chiffre d'affaires :**

- ◆ Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, le chiffre d'affaires s'élève à 5.5 MD enregistrant ainsi une légère augmentation par rapport à la même période en 2019 ;
- ◆ Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, le chiffre d'affaires Gsm, Smartphones et tablettes s'élève à 4.2 MD contre 4.1 MD pour la même période en 2019 ;
- ◆ La vente des cartes de recharges de premier trimestre 2020 est équivalente à celle du premier trimestre 2019 soit 1.3 MD.

### **Marge brute :**

- ◆ La marge brute est de 0.9 MD durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 contre 0.8 MD pour la même période en 2019 soit une augmentation de 12.5% ;
- ◆ Le taux de marge brute a augmenté de 10.5% pour atteindre 16.4% au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, par rapport à 14.8% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ;

### **Charges financières :**

Au 31 mars 2020, les charges financières s'élèvent à **0.5 MD** contre **0.6 MD** au 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Cette baisse est due principalement à l'optimisation du délai de règlement clients donc la baisse du BFR.

### **Délai moyen de règlement fournisseurs :**

- ◆ Le délai moyen de règlement des fournisseurs est de 90 jours au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

### **Trésorerie Nette :**

- ◆ La trésorerie nette a atteint 1 MD au 31 mars 2020 contre -3.4 MD au 31 mars 2019. Ceci est le résultat de l'amélioration des conditions de paiements des clients et des fournisseurs.

### **Masse salariale :**

- ◆ Au 31 mars 2020, la masse salariale s'élève à 0.6 MD contre 1 MD pour la même période en 2019. Cet écart est justifié par les indemnités de départs à la suite de la réduction de l'effectif pendant le premier trimestre 2019.

### **Effectif moyen :**

- ◆ L'effectif moyen s'élève à 80 durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 soit une réduction de 9% par rapport à la même période en 2019.